

INGÉNIEUR(E) EN ENVIRONNEMENT

ENVIRONNEMENT 

Roy Consultants, une entreprise respectueuse de l'équité en matière d'emploi, innovante et engagée dans le développement des communautés, sollicite des candidatures pour pourvoir un poste à temps plein permanent d'**ingénieur(e) en environnement** à l'un de ses bureaux de Bathurst, Dieppe, Péninsule acadienne, Fredericton et Edmundston.

Roy Consultants emploie près de 100 professionnels/professionnelles au Nouveau-Brunswick et offre une gamme étendue de services d'ingénierie dans les domaines du génie mécanique, électrique, structural, municipal et du transport ainsi que de la géotechnique et de l'environnement. Desservant une vaste clientèle qui provient des travaux publics, des services gouvernementaux, des municipalités et du secteur privé, Roy Consultants s'implique dans les marchés des bâtiments, des infrastructures civiles, des industries lourdes ainsi que de l'environnement, des sols et des matériaux. Pour plus d'informations sur la firme, cliquez ici.

OCCASION
D'EMPLOI



NOUS VOUS OFFRONS

- l'occasion de contribuer au travail effectué par une équipe de concepteurs/conceptrices et de personnel de chantier qui œuvrent principalement dans la réalisation de projets d'ingénierie liés aux infrastructures civiles, aux bâtiments publics et privés, ainsi qu'à l'environnement;
- la possibilité d'accompagner les parties prenantes des secteurs public et privé en répondant à toutes les facettes des mandats d'ingénierie, qu'il s'agisse de la budgétisation, la planification ou la mise en œuvre de leurs projets;
- un environnement de travail créé par une équipe de professionnel.le.s engagé.e.s dans une ambiance collaboratrice qui vous permettra d'atteindre votre plein potentiel par le biais d'une multitude de réalisations concrètes;
- un esprit corporatif flexible adapté aux réalités changeantes de l'employé/employée dans un encadrement professionnel.

LES APTITUDES RECHERCHÉES

- Une maîtrise des logiciels de la suite Microsoft Office 365®;
- Une bonne connaissance de la réglementation canadienne en environnement et des principales normes auxquelles il renvoie;
- Une aptitude pour la communication, tant à l'oral qu'à l'écrit, dans les deux langues officielles;
- Un bon sens de l'organisation et une capacité à gérer les priorités en fonction d'échéanciers serrés;
- Une capacité de réaliser efficacement du travail de haute qualité malgré les interruptions fréquentes;
- Une capacité à atteindre l'autonomie professionnelle dans un environnement de travail actif;
- Un sincère esprit d'équipe, un réel sens des responsabilités et une compréhension de l'éthique professionnelle;
- Une facilité d'adaptation à diverses situations, une volonté de surmonter les défis et une compréhension des réalités de l'industrie.

LA DESCRIPTION DES TÂCHES

- Participer à la planification, la coordination et/ou le contrôle qualitatif de projets qui font appel à certains domaines de spécialisation du **génie de l'environnement**, soit:
 - les évaluations environnementales;
 - les permis environnementaux;

- la qualité de l'air;
- la gestion des effluents;
- la valorisation et conservation des habitats.
- Effectuer des tâches techniques et de gestion de portefeuille selon les besoins spécifiques des projets en cours, telles que :
 - la cueillette et la consignation des informations de base requises pour la réalisation de mandats d'ingénierie, incluant :
 - Le mesurage, l'observation et/ou l'échantillonnage en chantier;
 - La collecte de données techniques;
 - L'identification de matières dangereuses;
 - La délimitation de zones humides;
 - Le relevé de plantes rares.
 - la supervision d'essais et analyses en laboratoire sur les matériaux, y compris le suivi des procédures;
 - la rédaction d'études et/ou de rapports techniques;
 - le suivi de travaux afin d'assurer le contrôle de la conformité, des coûts et/ou des échéances de projets;
 - la coordination d'activités liées aux projets, y compris le travail sur le terrain et la production de rapports de celui-ci;
 - la gestion de personnel et/ou de sous-traitants sur le terrain;
 - la surveillance de travail sur le terrain.
- Partager, avec le personnel en place, les tâches journalières liées aux activités du bureau.

LES CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EMBAUCHE

- Être titulaire d'un permis d'exercice valide et en règle, à titre d'ingénieur agréé ing., auprès de l'Association des ingénieurs et géoscientifiques du Nouveau-Brunswick (AIGNB);
- Posséder plus ou moins **10 années** d'expérience de travail connexe comportant un rôle similaire. L'équivalent en éducation, en formation et en expérience pourrait être considéré;
- Détenir un véhicule personnel et un permis de conduire de classe 5 valide : une allocation kilométrique sera versée pour l'utilisation de véhicule personnel aux fins de déplacements liés au travail.



Toute personne intéressée à postuler est priée de faire parvenir son curriculum vitae

✉ jobs.emplois@royconsultants.ca